

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 AVRIL 2025

PORTANT SUR L'EXERCICE 2024

MODALITÉS D'ORGANISATION DU SCRUTIN



Le scrutin portant sur l'exercice 2024, le prévisionnel 2025 est organisé **exclusivement au format électronique** sur le serveur Belenios (<https://www.belenios.org/>).

La convocation est adressée aux membres votants, comme d'habitude, dans les délais statutaires, par courriel. Les membres n'ayant pas de courriel enregistré recevront une convocation papier.

Chaque membre recevra les codes pour voter en deux courriels :

- Le premier, à l'issue de l'AG, contenant le lien de l'élection, un code de vote ainsi qu'un identifiant.
- Le second, à l'issue du vote, contenant un mot de passe de validation permettant de glisser le bulletin dans l'urne.

Vous êtes invités à consulter votre dossier de courriers indésirables au cas où les éléments ne vous parviendraient pas dans les délais prévus.

Le scrutin sera ouvert le 26 Avril à partir de 15h00 et sera clos le 14 Mai à 18h00.

Les résultats seront disponibles le 15 mai 2025 à partir de 20h00 sur le site <http://ag.ajecta.net/> et par téléphone au 09 72 57 42 63.

Il est possible, pour chaque membre qui ne l'a pas déjà fait jusque là, de nous communiquer, par un moyen permettant de l'identifier, une adresse de courriel destinée au vote. Cette mise à jour doit intervenir avant le 25 Avril 2025 à 15h00. A défaut, il sera impossible de voter.

Les personnes qui ne sont pas équipées en informatique sont invités à se rapprocher de membres à l'aise avec ces outils à qui elles donneront pouvoir de voter à leur place. Les pouvoirs doivent parvenir au siège de l'association avant le 25 Avril 2025 à 15h00. Les messages électroniques destinés au vote arriveront alors, sur l'adresse de messagerie de la personne ainsi désignée. Si vous ne connaissez personne en capacité de vous aider, le bureau peut vous orienter.

Pour mémoire, il n'est pas possible de cumuler plus de deux pouvoirs. Les règles statutaires s'appliquent au scrutin électronique.